



MINISTÈRE  
DES FINANCES



CELLULE DE SUIVI  
DES PROJETS ET  
PROGRAMMES



Projet pour  
la Stabilisation de  
l'Est de la RDC pour  
la Paix

Kinshasa, le 12.6 AOÛT 2024

Aux candidats ayant répondu à l'Avis à manifestation d'intérêts n°003/CSPP/STEP I 24 du 08 janvier 2024.

Concerne : **Projet pour la Stabilisation de l'Est de la RDC pour la Paix « STEP II »**  
Financements IDA : 6665-ZR, D6420-ZR ET D 8440-ZR – CS – INDV  
Recrutement d'un Chef Comptable à la Coordination Nationale du Projet STEP II.  
**Notification d'intention d'attribution de contrat**

Mesdames et Messieurs,

Nous avons l'avantage de vous informer qu'à l'issue du processus de recrutement d'un Chef comptable à la Coordination Nationale du Projet STEP II, conformément à l'AMI 003/CSPP/STEP du 8 janvier 2024, la Cellule de Suivi des Projets et Programmes, Unité de Gestion du Projet pour la Stabilisation de l'Est de la RDC pour la Paix se propose d'attribuer le contrat à **Monsieur Noé BIAN SATU** comme Chef comptable à la Coordination Nationale du STEP II.

Sur les 93 candidats ayant manifesté l'intérêt, les résultats se présentent comme suit :

### 1. Evaluation des CV

- 25 CV ont été rejetées pour non-respect du format, faute des diplôme requis et ou expérience requise au poste
- Les 68 CV ont été évalués en détail et 9 ont atteint de seuil de qualification fixée à plus de 75 % suivant l'ordre de mérite ci-après :

Ordre	Noms	Pourcentage obtenu
1 <sup>er</sup>	Paul NSUMBU	98
2 <sup>ème</sup>	Noé BIAN SATU	93
3 <sup>ème</sup>	Guillaume MUDIABANTU	93
4 <sup>ème</sup>	Jean Jacques MAKUNZA	91
5 <sup>ème</sup>	Edo KIAKUMBUTA	89
6 <sup>ème</sup>	Samy MUNDINGI	89
7 <sup>ème</sup>	Jerry LUZOLO	82
8 <sup>ème</sup>	Justin KASEREKA	80
9 <sup>ème</sup>	Raphael KIEYELE	78

Nous avons enregistré les désistements de certains candidats pour avoir récemment signé les contrats ailleurs, il s'agit de Paul NSUMBU, Guillaume MUDIABANTU, Edo KIAKUMBUTA, Samy MUNDINGI et Jerry LUZOLO.

**2. Interviews : le résultat de l'interviews se présent comme suit :**

<b>Ordre</b>	<b>Noms</b>	<b>Note sur 18</b>
1 <sup>er</sup>	Noé BIAN SATU	74,50
2 <sup>ème</sup>	Raphael KIEYELE	65,75
3 <sup>ème</sup>	Jean Jacques MAKUNZA	63,13
4 <sup>ème</sup>	Justin KASEREKA KASHOTO	47,00

Le contrat sera attribué au premier Monsieur Noé BIAN SATU.

Conformément aux dispositions du paragraphe 5.78 du Nouveau Règlement de Passation des Marchés de la Banque Mondiale pour les Emprunteurs sollicitant le Financement de Projets d'Investissement (FPI), Fournitures, Travaux, Services autres que des Services de Consultants et Services de Consultants de juillet 2016, Révisé en novembre 2017, août 2018 et novembre 2020, la période d'attente est de dix (10) jours ouvrables à compter de ce jour.

Veillez agréer, Mesdames et Messieurs, l'expression de notre gouvernance

**Yves MAFONGO MAKANDA**

**Coordonnateur Adjoint de la CSPP, UGP du Projet STEP II**

